

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

Mercredi
24 octobre 2007
Séance de 9 heures

Compte rendu n° 11

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

– Examen pour avis des crédits de la mission « Médias » du
projet de loi de finances pour 2008 – M. Didier Mathus,
rapporteur pour avis 2

**Présidence
de M. François
Rochebloine,
secrétaire**



Projet de loi de finances pour 2008 – mission « Médias »

A l'issue de l'audition de Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication (*voir le compte rendu analytique officiel de la commission élargie du 24 octobre 2007 à 9 heures*), la commission des affaires étrangères a examiné pour avis, sur le rapport de M. Didier Mathus, les crédits de la mission « Médias » pour 2008.

M. Didier Mathus, rapporteur, est revenu sur la sous-dotation, à hauteur de 18,5 millions d'euros, dans le projet de budget, de la subvention que l'Etat devra verser à France 24 en 2008, conformément à la convention conclue avec cet opérateur, et a regretté que la ministre n'ait pas apporté de réponse satisfaisante sur ce point.

M. François Rochebloine, président, a rappelé les propos de la ministre, selon lesquels le Premier ministre s'était engagé à ce que l'Etat respecte ses obligations à l'égard de France 24.

Alors que le rapporteur s'abstenait, la commission a donné un *avis favorable* à l'adoption des crédits pour 2008 de la mission « Médias ».

—